

INFO+



CONSEIL GÉNÉRAL DU BAS-RHIN
HÔTEL DU DÉPARTEMENT
Place du Quartier Blanc / 67964 STRASBOURG cedex 9
Tél : 03 88 76 67 67 / Fax : 03 88 76 67 97

www.bas-rhin.fr

Direction de la Communication et Impression CG Bas-Rhin / février 2014



BOURSE D'aide à la CRÉATION POUR UNE INSTALLATION ARTISTIQUE au CHÂTEAU DU HAUT-KOENIGSBOURG

→ APPEL À PROJET 2014

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU BAS-RHIN, C'EST AUSSI :
LA SOLIDARITÉ ET L'ÉPANOUISSEMENT DES BAS-RHINOIS
L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
AU  DE VOS VIES



www.bas-rhin.fr

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans le cadre de sa politique culturelle et patrimoniale, **le Conseil Général du Bas-Rhin soutient les arts plastiques en proposant une bourse d'aide à la création.** Cette bourse d'un montant de 15 000 € doit permettre à un artiste de réaliser une installation artistique qui sera présentée deux fois, fin 2014 et fin 2015, au château du Haut-Koenigsbourg qui est la propriété du Département.

DANS QUEL CONTEXTE ?

Depuis 2004, pour célébrer les fêtes de fin d'année, **des éléments de décors, des ambiances sonores et des expositions thématiques sont installés au château du Haut-Koenigsbourg.** L'histoire de Noël et celle du monument entrent alors en résonance. En 2014, une installation artistique inédite apportera une touche « merveilleuse » à l'ensemble.



COMMENT ça se PASSE ?

L'artiste qui souhaite participer à cet appel à projets devra proposer une création qui réponde aux critères suivants :

- > **Expression artistique contemporaine, abordable pour un large public**
- > **Autour du thème du merveilleux, lié au Moyen Âge et à la période de Noël**
- > **Matériaux résistants à toutes conditions climatiques, sur une longue durée**
- > **Installation démontable et remontable, deux années de suite**
- > **Montage et démontage de l'œuvre par l'artiste et son équipe**
- > **Installation dans le haut-jardin du château, en extérieur**
- > **Ouverture au public du 25 novembre au 6 janvier, en journée uniquement**

COMMENT se PORTER CANDIDAT ?

Une présentation détaillée de l'appel à projets ainsi qu'un dossier de candidature sont à télécharger sur www.bas-rhin.fr. Les candidats pourront adresser leur projet au Conseil Général du Bas-Rhin jusqu'au 12 mai 2014. Un jury sélectionnera le lauréat qui sera désigné au plus tard le 15 juin 2014, pour une installation entre octobre et novembre 2014.